Élections sénatoriales • 27 septembre 2026

Français établis hors de France

#FrançaisÀPartEntière

Union de la droite, du centre et des indépendants pour les Français de l'étranger

Liste conduite par

BERTRAND DUPONT



Une même Nation. Les mêmes droits

francaisapartentiere.com

BERTRAND DUPONT



Chères élues, chers élus des Français de l'étranger,
Chères et chers collègues

Les Français établis hors de France ne sont ni des Français lointains ni des Français secondaires. Ils sont une part vivante, active et essentielle de notre Nation.
Partout dans le monde, ils travaillent, entreprennent, enseignent, soignent, créent, investissent. Ils font rayonner notre langue, notre culture et notre pays bien au-delà de nos frontières. Chaque jour, ils contribuent au prestige de la France.
Mais ils sont aussi confrontés à des difficultés très concrètes : protection sociale, santé, éducation, fiscalité, démarches administratives ou encore reconnaissance de leurs élus de proximité.
Depuis vingt ans, Christophe-André Frassa a porté ces combats au Sénat avec constance, fidélité et efficacité. Je veux lui exprimer ma gratitude, mon respect et mon amitié. Avec Ronan Le Gleut, il a rappelé une vérité essentielle : les Français établis hors de France ne sont ni des privilégiés ni des exilés fiscaux. Ils sont des « Français À Part Entière ».
Aujourd'hui, je suis candidat pour poursuivre ce travail et lui donner un nouvel élan.
Installé depuis plus de 30 ans en Amérique du Sud, entrepreneur, président de l'UFE Brésil, conseiller des Français de l'étranger et engagé dans la vie associative, économique et consulaire, je connais les réalités du terrain parce que je les vis. Je connais les distances, les urgences, les lenteurs administratives, mais aussi le dévouement des élus qui accomplissent un travail remarquable avec trop peu de moyens et de reconnaissance.

> « Fidélité aux valeurs de la droite républicaine. Fidélité au travail engagé par Christophe-André Frassa. Fidélité à cette exigence de proximité avec les élus et nos compatriotes. »

Voir la vidéo

> « Ma conviction est simple : vivre loin de France ne doit jamais signifier être moins bien protégé, moins bien représenté ou moins bien respecté. »

Ma conviction est simple : vivre loin de France ne doit jamais signifier être moins bien protégé, moins bien représenté ou moins bien respecté.
Il est temps de bâtir une véritable politique de la diaspora et de donner toute leur place aux élus de proximité. Les Français de l'étranger ne demandent pas des privilèges ; ils demandent de la justice, de la considération et de l'efficacité.
Fidélité aux valeurs de la droite républicaine. Fidélité au travail engagé par Christophe-André Frassa. Fidélité à cette exigence de proximité avec les élus et nos compatriotes.
Je veux être un sénateur de terrain, proche des élus, des associations, des familles, des entrepreneurs, des jeunes comme des plus fragiles.
Je veux porter une parole claire : les Français de l'étranger sont pleinement Français. Ils ne sont pas à la périphérie de la Nation ; ils en sont une force, une chance et un atout pour notre pays.
Je suis également candidat pour défendre une certaine idée de la France : une France fidèle à ses valeurs républicaines, attachée à l'ordre, à la liberté d'agir et d'entreprendre, au mérite, au travail, à la créativité et à l'excellence. Une France qui doute parfois de son avenir mais qui possède tous les atouts pour retrouver confiance, renouer avec l'ambition et reprendre toute sa place dans le monde.
C'est avec cette ambition que je souhaite vous représenter au Sénat, au sein du groupe Les Républicains de la majorité sénatoriale.
J'ai l'honneur d'être accompagné par Jeanne Dubard-Kajtár, conseillère des Français de Hongrie, ainsi que de six colistiers reconnus pour leur compétence, leur expérience et leur engagement. Ensemble, nous formons une équipe profondément ancrée dans les réalités de nos circonscriptions.
Notre liste porte un nom qui résume notre engagement : « Français À Part Entière ». Parce que c'est exactement ce que sont les Français de l'étranger. ●

Chers collègues
Vous pouvez compter sur notre détermination, notre disponibilité et notre engagement à vos côtés



GÉRARD LARCHER

PRÉSIDENT DU SÉNAT

Voir la vidéo

Mesdames et Messieurs les conseillers des Français de l'étranger et délégués consulaires,

Le 27 septembre auront lieu les élections sénatoriales. Des élections importantes pour les Français de l'étranger. La Commission nationale d'investiture des Républicains a investi Bertrand Dupont, qui vient du Brésil, et Jeanne Dubard de Hongrie. Je connais Bertrand Dupont, à qui j'ai remis les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite. C'était au printemps 2025.

Brillamment réélu conseiller des Français de l'étranger du Brésil et président du conseil consulaire, il est également président de l'UFE au Brésil et de l'association des Bretons. Il lutte sans relâche pour défendre nos compatriotes établis hors de France et aussi pour cette France, cette France que nous aimons tous.

> « Bertrand Dupont est un homme de convictions, d'écoute, doté d'une vraie colonne vertébrale. »

Entrepreneur engagé pour le rayonnement de notre pays, Bertrand Dupont mène la liste « Français À Part Entière », une liste appuyée par le groupe Les Républicains du Sénat, l'un des piliers de la majorité sénatoriale. Il est aussi soutenu par vos sénateurs Christophe-André Frassa, qui a beaucoup apporté au Sénat, et Ronan Le Gleut que l'on sait très engagé. Bertrand Dupont est un homme de convictions, d'écoute, doté d'une vraie colonne vertébrale.

Vous connaissez mon engagement auprès de vous, Français de l'étranger, vous êtes une chance pour notre pays. C'est pourquoi, à titre personnel, je soutiens sa candidature et la liste « Français À Part Entière ». Nous avons besoin de Bertrand Dupont au Sénat. ●







CHRISTOPHE-ANDRÉ FRASSA

SÉNATEUR DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



Voir la vidéo

Depuis de nombreuses années, Bertrand Dupont agit avec constance et détermination au service des Français d'Amérique Latine. Élu à São Paulo et membre de l'Assemblée des Français de l'étranger ainsi que président de l'UFE Brésil, il connaît de près les réalités quotidiennes de nos compatriotes expatriés pour les partager.
Par son engagement sur le terrain, sa disponibilité et sa capacité d'écoute, il a su démontrer qu'il était un élu efficace et profondément attaché à la défense des Français de l'étranger.
Son parcours professionnel ainsi que son expérience associative et institutionnelle constituent des atouts précieux. Bertrand Dupont connaît les enjeux essentiels de notre présence française dans le monde : le lien avec la Nation, la protection de nos compatriotes, l'accès aux services publics, l'éducation, la transmission de notre culture, le rayonnement de la France et la défense de nos intérêts à l'international.
Après dix-huit années d'un mandat passionnant et au moment où je m'apprête à quitter le Sénat, il m'apparaît essentiel de soutenir des candidats qui poursuivront ce beau combat qu'est celui des Français de l'étranger avec la même ardeur et le même dynamisme tout en restant fidèle aux valeurs qui fondent notre engagement commun : le service de l'intérêt général, l'attachement à la République et la défense de nos compatriotes, où qu'ils vivent.
Bertrand Dupont et ses colistiers possèdent cette expérience, cette volonté et cette connaissance du terrain. C'est donc avec confiance, amitié et détermination que j'apporte mon plein et entier soutien à la liste de la majorité sénatoriale que mène Bertrand Dupont avec Jeanne Dubard, Lucas Lamah, Daphna Poznanski, Christophe Lejeune, Madeleine Katende, Olivier Piton et Lusine Bardon. Certains d'entre vous connaissent déjà ces huit élus. Ce sont des femmes et des hommes, élus de terrain comme vous. Ils sont engagés, expérimentés et pleinement investis auprès des Français de leur circonscription. Ils portent une même exigence : défendre nos compatriotes avec sérieux. Ils ont une seule ambition : porter la voix des Français de l'étranger au Parlement.
Avec Bertrand Dupont et ses colistiers, affirmons tous ensemble que nous sommes des « Français À Part Entière » ! •



RONAN LE GLEUT

SÉNATEUR DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Mesdames et Messieurs les élus de l'étranger, Chers Amis,

Voir la vidéo

Le 27 septembre prochain, vous serez appelés à élire ou réélire 6 des 12 sénateurs représentant les Français établis hors de France. Il s'agit d'un temps fort de votre mandat. Par ce vote, vous participez pleinement à l'avenir de la Nation.
Celles et ceux d'entre vous qui n'en sont pas à leur premier mandat le savent déjà, celles et ceux qui viennent d'être élus vont le découvrir, pouvoir s'appuyer sur les parlementaires est prépondérant dans la réussite de votre mandat au bénéfice de vos communautés.
Quelles doivent être les qualités essentielles d'une sénatrice ou d'un sénateur représentant les Français établis hors de France ?
À mon sens : disponibilité, écoute, expérience, ténacité et force de conviction.
Ces qualités, Bertrand les possède en tous points !
Il en possède bien d'autres aussi, sa force de travail, son enthousiasme communicatif, son humour, sa fidélité en amitié.
Je connais Bertrand depuis des années, je l'ai vu sur le terrain, je l'ai vu également à Paris défendre ses dossiers.
Nous sommes nombreux aussi à nous souvenir de son émotion lorsque le Président du Sénat lui a remis les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite. C'est important pour une femme ou un homme politique de savoir garder une profonde humanité et une sensibilité.
À l'heure où notre pays traverse une des pires crises de son histoire, il est plus que jamais essentiel de ne laisser le pouvoir ni aux extrêmes, ni aux indécis.
Votez pour un homme d'action et de conviction ! Votez pour Bertrand Dupont ! •



ROGER KAROUTCHI

SÉNATEUR,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'INVESTITURE LES RÉPUBLICAINS

Chers amis, conseillers et délégués des Français de l'étranger,
La commission d'investiture des Républicains a accordé son investiture pour les élections sénatoriales de ce mois de septembre à Bertrand Dupont en numéro un. Il aura en deuxième position Jeanne Dubard, représentante des Français de Hongrie.
Bertrand Dupont, je le connais bien. C'est un entrepreneur qui a réussi, installé depuis longtemps au Brésil, réélu conseiller des Français de l'étranger au Brésil, et qui préside l'Union des Français de l'étranger au Brésil. C'est quelqu'un d'extrêmement actif, convaincu, qui partage nos valeurs nationales et républicaines - un homme de droite affirmée, sereine, pas dans l'excès. Il sait ce qu'est la défense des Français de l'étranger. Tous les jours, il s'occupe réellement de vos intérêts auprès des instances nationales, des ministères, et les défendra vaillamment au Parlement. Il a le soutien des Républicains et naturellement celui des sénateurs Ronan Le Gleut et Christophe-André Frassa, des sénateurs qui vous ont toujours défendus.
Je vous appelle au mois de septembre à voter massivement pour Bertrand Dupont. Tous nos amis des Français de l'étranger seront représentés. Et je dis à Bertrand Dupont : à bientôt au Palais du Luxembourg. •

Voir la vidéo



MATHIEU DARNAUD

SÉNATEUR,
PRÉSIDENT DU GROUPE LES RÉPUBLICAINS AU SÉNAT

Mesdames et Messieurs les conseillers et délégués des Français de l'étranger,
Vous le savez, le 27 septembre prochain auront lieu les élections sénatoriales des Français de l'étranger. Elles sont essentielles pour vous représenter au Sénat, chambre des territoires, de tous les territoires.
Le parti Les Républicains a donné l'investiture à Bertrand Dupont (Brésil), avec en deuxième position sur sa liste Jeanne Dubard (Hongrie). Bertrand Dupont mène la liste « Français À Part Entière », soutenue par les sénateurs des Français de l'étranger Christophe-André Frassa et Ronan Le Gleut.
Bertrand Dupont a été brillamment réélu conseiller des Français de l'étranger au Brésil et président du Conseil consulaire. Il est aussi président de l'Union des Français de l'étranger (UFE) au Brésil et de l'Association des Bretons. Entrepreneur, engagé pour le rayonnement de notre pays, il travaille sans relâche pour défendre nos compatriotes établis hors de France mais également pour cette France que nous aimons.
C'est un homme de convictions, d'écoute et de dialogue mais aussi d'action. Bertrand Dupont sera pleinement à la tâche pour répondre efficacement aux besoins et aux attentes des Français de l'étranger. J'apporte tout mon soutien à la liste qu'il mène avec dynamisme et détermination. Nous avons besoin de Bertrand Dupont au Sénat. •



PHILIPPE JUVIN

DÉPUTÉ, RAPPORTEUR GÉNÉRAL DU BUDGET

Mes chers amis délégués et conseillers des Français de l'étranger,
Le 27 septembre, vous allez choisir vos représentants au Sénat.
On demandait un jour au général de Gaulle s'il pensait que la France existerait toujours. Il avait répondu, après quelques secondes d'hésitation, comme si la réponse n'allait pas de soi : « Oui, probablement, à condition qu'elle le veuille, qu'elle s'en donne les moyens. »
Vous qui résidez à l'étranger, vous savez mieux que quiconque ce que cela signifie. La France a éclairé le monde ; nous avons été une grande nation. Le rester n'est pas une rente : cela se prouve en permanence, par notre rigueur, et d'abord en mettant nos affaires en ordre chez nous. C'est à cette condition que nous pouvons espérer peser encore sur les affaires du monde.
Il y faut des femmes et des hommes qui ont de l'expérience et du caractère. Bertrand Dupont, que je connais bien, est de ceux-là. Entrepreneur, président de conseil consulaire, il a une colonne vertébrale. Il sait où sont ses valeurs : celles d'une France qui doit renouer avec une prospérité et une vertu dont elle a un peu oublié aujourd'hui les propriétés et la nécessité.
Le 27 septembre, vous avez un choix à faire : choisissez Bertrand Dupont et sa liste. Une liste à votre image, de femmes et d'hommes qui croient en la France, « Français À Part Entière ». •

Voir la vidéo



FRANÇOIS-XAVIER BELLAMY

DÉPUTÉ EUROPÉEN

Dans quelques semaines, vous voterez pour les sénateurs qui représenteront les Français de l'étranger au sein de notre parlement. Je voudrais soutenir la candidature de Bertrand Dupont. Bertrand Dupont a été réélu brillamment pour représenter les Français du Brésil. Il est président du Conseil consulaire et il mène ce combat depuis des années. Combat absolument nécessaire parce que les Français de l'étranger ne sont pas une partie extérieure de la communauté nationale. Ils sont au cœur de la vie de notre pays, qu'ils font rayonner partout dans le monde pour pouvoir les défendre, pour faire entendre leur voix, pour faire que leurs témoignages, leur expérience, mais aussi bien sûr leurs problèmes, leurs difficultés, leurs aspirations soient portés au cœur de la vie de notre pays. Il faut des parlementaires de combat comme le sera Bertrand Dupont. Il a toute la confiance de notre famille politique et il peut avoir, il a déjà, toute la confiance des Français de l'étranger qui doivent pouvoir trouver à travers lui un entrepreneur, un homme d'action, un homme d'influence, un homme de rayonnement, qui doivent pouvoir trouver à travers lui une voix qui les fera entendre au cœur des débats du Sénat. Merci Bertrand pour ton engagement. Nous comptons sur toi et je te redis tout mon soutien.

Voir la vidéo



ALEXANDRA BORCHIO FONTIMP

SÉNATRICE, SECRÉTAIRE DU SÉNAT, PORTE PAROLE LES RÉPUBLICAINS

Voir la vidéo

Je veux aujourd'hui apporter tout mon soutien à Bertrand Dupont, candidat aux élections sénatoriales pour représenter les Français établis hors de France. Bertrand, c'est d'abord un élu de terrain engagé depuis de nombreuses années au service des Français de l'étranger. Conseiller des Français de l'étranger au Brésil. Il connaît parfaitement leurs réalités, leurs attentes et puis les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés au quotidien. Alors, je connais ses compétences, son sérieux, mais aussi sa très grande disponibilité. Bertrand est un homme à l'écoute, accessible, qui sait être présent lorsqu'on a besoin de lui et qui ne ménage jamais son énergie lorsqu'il s'agit de défendre les Français de l'étranger. C'est aujourd'hui un élu connu et reconnu. Sa candidature d'ailleurs bénéficie de soutien de notre famille politique, mais également de nombreux sénateurs qui, comme moi, connaissent ses qualités et savent qu'il saura porter avec force et efficacité la voix des Français établis hors de France au Sénat. Je suis donc convaincu que son expérience, sa connaissance du terrain et sa capacité à rassembler feront de lui un excellent sénateur. Bertrand, tu peux compter sur mon soutien plein et entier et je te souhaite une très belle campagne et surtout pleine réussite. •



BRUNO RETAILLEAU

SÉNATEUR, PRÉSIDENT DES RÉPUBLICAINS

Voir la vidéo

Chers amis et compatriotes établis à l'étranger, le 27 septembre prochain auront lieu des élections capitales pour notre pays, ce sont les élections sénatoriales. Nous soutenons, nous à LR, parce que nous l'avons investi, la liste « Français À Part Entière » menée par Bertrand Dupont. Bertrand Dupont est un chef d'entreprise, très entreprenant, qui a été brillamment réélu aux élections consulaires et surtout il partage nos valeurs. Il veut porter justement le drapeau bleu blanc rouge très haut et faire en sorte que, au Sénat, votre voix puisse être entendue. L'ensemble des Français qui sont établis à l'étranger sont une véritable force pour notre pays. C'est vous qui faites rayonner la France partout dans le monde. Ces élections vous permettront de désigner un candidat qui porte nos valeurs, qui porte nos couleurs. C'est un chef entreprise, il est à la fois entreprenant et il fera entendre la voix des Français d'étranger dans l'hémicycle du Sénat. Alors, vous m'aurez compris le 27 septembre prochain. Mobilisez-vous et votez massivement pour la liste « Français À Part Entière » menée par Bertrand Dupont. •

UNE LISTE ANCRÉE SUR **LE TERRAIN**

Autour de Bertrand Dupont, une équipe soudée, expérimentée et profondément engagée au service des Français établis hors de France. Les huit candidats mettent leur connaissance des communautés françaises à l'étranger au service d'une représentation proche, crédible et résolument tournée vers l'action.





BERTRAND DUPONT
Brésil
Président du Conseil consulaire
Conseiller à l'AFE



JEANNE DUBARD-KAJTÁR
Hongrie
Présidente du Conseil consulaire
Présidente de l'UFE Hongrie



LUCAS LAMAH
Liban
Président du Conseil consulaire
Conseiller à l'AFE



DAPHNA POZNANSKI-BENHAMOU
Israël
Présidente du conseil consulaire
Ancienne vice-présidente de l'AFE



CHRISTOPHE LEJEUNE
Philippines
Président du Conseil consulaire
Conseiller à l'AFE



MADELEINE KATENDÉ
RD Congo
Présidente du Conseil consulaire
Cheffe d'entreprise



OLIVIER PITON
États-Unis (Washington DC)
Président du Conseil consulaire
Avocat, conseiller à l'AFE



LUSINE BARDON-HAMBARDZUMYAN
Arménie / Géorgie
Présidente du Conseil consulaire
Cheffe d'entreprise

BERTRAND DUPONT

UN ÉLU DE TERRAIN AU SERVICE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



Parcours et fonctions

Entrepreneur installé en Amérique latine depuis plus de 30 ans, en Argentine puis au Brésil, marié, père de deux enfants, Bertrand Dupont dirige une entreprise de conseil et connaît de l'intérieur les problématiques de la vie des Français de l'étranger : enseignement, santé, retraite, sécurité, manque de conventions bilatérales, besoin d'aides sociales et de bourses scolaires, isolement, accès aux services administratifs, accès aux comptes bancaires, fiscalité, entrepreneuriat.

Engagé de longue date au service de la communauté française, il préside l'Union des Français de l'étranger (UFE) au Brésil et l'Association des Bretons de São Paulo, et participe aux réseaux économiques franco-brésiliens, dont la Chambre de commerce France-Brésil.

Réélu en 2026 conseiller des Français de l'étranger pour la 3e circonscription du Brésil (São Paulo) en doublant son score, il préside le conseil consulaire. Ce résultat témoigne de sa présence continue sur le terrain. Il est également conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger pour l'Amérique Latine et les Caraïbes. Il a été fait Chevalier de l'Ordre national du Mérite en 2025, insignes remis au Sénat par le Président Gérard Larcher.



> Les Français de l'étranger sont une richesse pour la France. Je me présente à cette élection avec mes colistiers pour servir.

Chiffres clés

368
dossiers d'aides sociales étudiés

755
demandes de bourses scolaires analysées

> 100
rencontres institutionnelles

1 000
Près de 1 000 réponses apportées à nos compatriotes

BERTRAND DUPONT

SUR LE TERRAIN, AUX CÔTÉS DE CHACUN

Depuis son élection, Bertrand Dupont se tient à la disposition de ses compatriotes et répond, avec son équipe, à des centaines de sollicitations : retraites françaises et équivalences avec l'INSS brésilien, certificats de nationalité, bourses scolaires, aides sociales, démarches consulaires. « En tant que simple conseiller, j'ai résolu des centaines de dossiers de retraite », rappelle-t-il. Une action continue, au-delà des seules périodes électorales.

Voir toutes les photos



Présent dans toutes les instances

Chaque année, il participe à cinq conseils consulaires, quatre conseils d'établissement et deux sessions de l'Assemblée des Français de l'étranger. Membre actif de la commission des bourses scolaires, il y défend une allocation juste pour toutes les familles. En France, il porte les dossiers de la circonscription au plus haut niveau : ministres rencontrés, travail régulier avec les sénateurs des Français de l'étranger, participation à la visite présidentielle au Brésil. Il est engagé contre la réforme de l'AEFE et ses conséquences sur l'enseignement français à l'étranger et les frais de scolarité. Depuis plusieurs années, son action s'étend bien au-delà du Brésil et de l'Amérique Latine. Il a notamment été le référent mondial des Français de l'étranger de la campagne des élections européennes de François-Xavier Bellamy et colistier de Ronan le Gleut aux sénatoriales de 2023. **Ses combats : la valorisation de la richesse que représentent les Français de l'étranger, la défense de leurs droits et la place de la France dans le monde.**

Des dossiers concrets, des résultats

- **Tiers payant santé :** obtention de la création du premier tiers payant d'Amérique Latine de la Caisse des Français de l'étranger (CFE) au Brésil, qui réduit les avances de frais de santé.
- **Enseignement du français :** défense du réseau AEFE, engagement pour le Lycée International Français de São Paulo et opposition à la réforme de l'AEFE. Défense du Lycée Français d'Haïti.
- **Obtention d'un poste d'attaché social** basé à Brasilia.´
- **Création d'un groupe de travail tripartite** entre la CNAV, la DFAE et l'INSS Brésilien afin de solutionner les problèmes sur les équivalences de retraite.
- **Protection des Français :** appui à la proposition de loi créant un fonds d'urgence pour les Français de l'étranger, portée par les sénateurs Ronan Le Gleut et Christophe-André Frassa et adoptée au Sénat en décembre 2025.
- **Crise sanitaire :** mobilisation pour la reconnaissance en France des vaccins administrés localement aux Français du Brésil.



DANS LA PRESSE

Lesfrancais.press

« Il faut mettre en place une vraie politique de diaspora. »

Lire et écouter l'interview

Dans son entretien aux lesfrancais.press (juin 2026), Bertrand Dupont détaille ses priorités : défense des budgets destinés aux expatriés – bourses scolaires, aides sociales, CFE, enseignement français –, refus de tout impôt fondé sur la nationalité, renforcement du rôle des conseillers des Français de l'étranger et ambition d'un « "Team France" » mondial mobilisant entrepreneurs, étudiants, retraités et associations.

JEANNE DUBARD-KAJTÁR

UNE ÉLUE D'EXPÉRIENCE AU CŒUR DE L'EUROPE

Parcours et fonctions

Originaire de Dijon, fiscaliste de formation passée par les cabinets Baker & McKenzie à Paris et Chicago puis Deloitte à Budapest, Jeanne Dubard-Kajtár est installée en Hongrie depuis 1995. Depuis trente ans, elle connaît de l'intérieur, les réalités de la vie française à l'étranger : travailler, fonder une famille, transmettre la langue et la culture françaises loin de la France.

Élue conseillère des Français de l'étranger en 2014, réélue en 2021, elle préside le Conseil consulaire de Hongrie et a conduit la liste indépendante « La Force de l'Engagement » aux élections consulaires du 31 mai 2026. Élue par ses pairs à l'Assemblée des Français de l'étranger pour la région Europe centrale et orientale, entre 2014 et 2025, elle y a présidé la Commission des Lois, des Règlements et des Affaires consulaires de 2019 à 2021.

Engagée de longue date dans la vie associative, elle préside l'UFE Hongrie depuis 2008 et a été conseillère du commerce extérieur de la France de 2007 à 2022. Elle est Chevalier de la Légion d'honneur (2014).



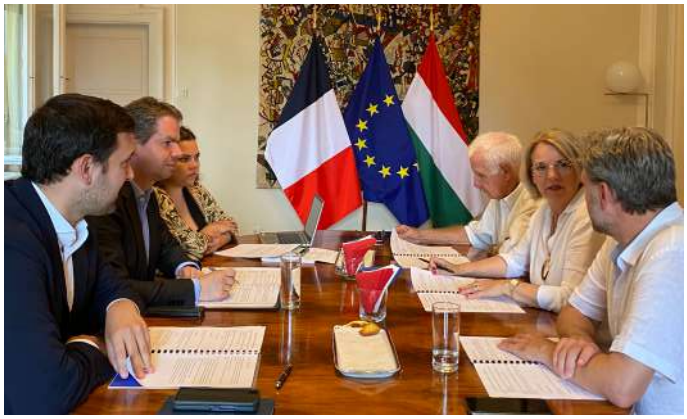

> « Après avoir défendu les Français de l'étranger au Conseil consulaire et à l'Assemblée des Français de l'étranger, je souhaite mettre cette expérience au service du Sénat. »

Chiffres clés

12
années au service des Français de Hongrie

20 à 40
demandes de bourses scolaires examinées chaque année

2
mandats à l'AFE, dont la présidence de la Commission des Lois (2019-2021)

2
sièges sur 3 en Hongrie (3e succès consécutif) Élections consulaires 2026

JEANNE DUBARD-KAJTÁR

AU PLUS PRÈS DE LA COMMUNAUTÉ

Présidente du Conseil consulaire, Jeanne Dubard-Kajtár a siégé à l'ensemble des séances, hors de tout engagement partisan : bourses scolaires, aides sociales pour les compatriotes en difficulté, subventions STAFE aux projets associatifs, contrôle de la liste électorale consulaire. Au Comité de Sécurité, particulièrement mobilisé en 2022 lors de l'invasion de l'Ukraine, elle a contribué à l'aide apportée aux Français transitant par la Hongrie.



Ses permanences ont permis d'orienter et d'accompagner de nombreux compatriotes : fiscalité, dégrèvements de CSG/CRDS, retraites et certificats de vie, sécurité sociale, accompagnement des étudiants partant en France, mise en relation de jeunes diplômés avec les entreprises françaises de Budapest. Elle s'est pleinement investie dans les Assises de la protection sociale des Français de l'étranger lancées par l'AFE en mars 2025, avec une restitution dédiée au Conseil consulaire de Budapest en septembre.



À l'AFE, porter la voix de l'Europe centrale et orientale

Au sein de la Commission des Lois, qu'elle a présidée de 2019 à 2021, elle a notamment travaillé sur la réforme du corps diplomatique – qui a conduit l'AFE à participer aux États généraux de la diplomatie –, ainsi que sur le statut des élus des Français de l'étranger ; le vote par internet ; l'acquisition de la nationalité française et les successions internationales ; l'usurpation d'identité ; et la mobilité internationale des Français. Elle a également participé à la rédaction d'avis lorsque l'AFE a été consultée par le Gouvernement ou le Parlement sur des thèmes ou projets de loi impliquant les Français établis à l'étranger.

Elle a régulièrement relayé auprès des sénateurs et députés des Français établis hors de France les dossiers que la liste portera au Sénat : impôt sur la nationalité, fonds d'urgence et résidence d'attache, délai de carence et droit au compte bancaire au retour en France, vote en ligne, défense du réseau AEFE, aide aux entreprises françaises à l'étranger, simplification administrative (certificats de vie, procurations à distance, signature électronique).

Faire rayonner la France en Hongrie

Présidente de l'UFE Hongrie, elle anime la communauté française depuis plus de quinze ans : conférences (intelligence artificielle, les 20 ans de l'adhésion de la Hongrie à l'UE, les 100 ans du Traité de Trianon), soirées et Journées des Familles, et le traditionnel Gala de Bienfaisance de l'Épiphanie, dont la vente aux enchères soutient une association hongroise d'aide aux personnes sans abri.

Lire et écouter l'interview

DANS LA PRESSE

« Élections consulaires en Hongrie : les enjeux selon Jeanne Dubard-Kajtár. »



LUCAS LAMAH

PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSULAIRE LIBAN – SYRIE, MEMBRE DE L'AFE

Parcours et fonctions

Ingénieur de formation (ESIB, Beyrouth) et diplômé de l'EM Lyon, consultant puis créateur de plusieurs entreprises dans le digital, membre actif de la Chambre de commerce et d'industrie France-Liban, Lucas Lamah est engagé de longue date au service de la communauté française au Liban et en Syrie. Élu conseiller des Français de l'étranger en 2021, réélu en 2026 avec plus de 1 770 voix - sa liste remportant quatre des six sièges -, il a été élu à l'unanimité président du Conseil consulaire Liban – Syrie. À l'AFE, il a siégé à la Commission de l'enseignement, de la culture, de l'audiovisuel et de la francophonie (AEFE, protection sociale et CFE, retraites).



Aux côtés des Français dans la crise de 2024

À l'automne 2024, face à la dégradation de la situation sécuritaire au Liban, il fait le choix de rester sur le terrain, parfois sous les bombardements : relais continu des consignes du consulat, création d'une communauté WhatsApp des Français du Liban consultée quotidiennement par plusieurs milliers de personnes, accompagnement des départs vers la France, action étendue à la Syrie (dossiers de visas des conjoints de Français). Il témoigne dans les médias nationaux pour alerter sur la situation de la communauté.

> Rester sur le terrain, aux côtés de nos compatriotes, même dans les heures les plus difficiles.

DAPHNA POZNANSKI-BENHAMOU

PRÉSIDENTE DU CONSEIL CONSULAIRE, ISRAËL, ANCIENNE VICE-PRÉSIDENTE DE L'AFE



> L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire.
> Henri Bergson

Parcours et fonctions

Née à Oran, diplômée en droit public, relations internationales et littérature française et comparée, conseillère juridique, Daphna Poznanski-Benhamou est ancienne vice-présidente de l'Assemblée des Français de l'étranger et membre de son Bureau (groupe URCI). Déléguée générale du Souvenir Français en Israël, engagée dans le tissu associatif francophone, elle est l'auteure de 66 questions orales à l'AFE et de plusieurs rapports adoptés, dont celui sur le recouvrement des créances alimentaires, à l'origine de la création de l'ARIPA en 2017. Écrivaine, elle a reçu en 2024 le Prix de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie. Chevalier de l'Ordre national du Mérite et de la Légion d'honneur, elle est distinguée pour son engagement au service des Français de l'étranger.

La « résidence de repli »

Membre de la Commission des finances, elle est l'auteure du rapport ayant conduit à la création de la « résidence de repli », permettant un dégrèvement de taxe d'habitation pour les Français de l'étranger contraints de rentrer en France en raison d'une guerre ou d'une crise. Elle a également contribué à l'abandon du projet d'impôt fondé sur la nationalité et porté le programme d'aide aux auto-entrepreneurs français de l'étranger pendant la pandémie.

CHRISTOPHE LEJEUNE

PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSULAIRE, PHILIPPINES, MEMBRE DE L'AFE

Parcours et fonctions

Installé aux Philippines depuis bientôt trente ans, père de deux enfants, diplômé de l'ISG et titulaire d'un MBA de l'Asian Institute of Management, Christophe Lejeune y dirige une filiale dans le secteur de la chimie du bâtiment. Ancien vice-président de la Chambre de Commerce et conseiller du Commerce extérieur depuis 2012, il est élu depuis 2014 conseiller des Français de l'étranger et président du Conseil Consulaire. Il a rejoint l'AFE en 2023, où il siège à la Commission du développement durable et du commerce extérieur, et agit comme mandataire auprès de l'ANTS pour simplifier les démarches administratives de ses compatriotes.

Dix ans de proximité, dans les crises comme au quotidien

Typhons, pandémie, crises majeures : depuis 2014, il a accompagné la communauté française des Philippines dans toutes les épreuves, avec des résultats concrets sur les dossiers essentiels - aides sociales, bourses scolaires, CFE, certificats de vie, accompagnement d'urgence des familles en difficulté. Dix ans d'engagement, ce sont dix ans de dossiers traités et de batailles menées, discrètement mais fermement, au service de chacun.



> Être élu des Français de l'étranger n'est pas un titre : c'est un engagement de chaque instant pour obtenir des résultats concrets.

MADELEINE KATENDE

PRÉSIDENTE DU CONSEIL CONSULAIRE SORTANTE (RD CONGO), ANCIENNE CONSEILLÈRE À L'AFE



Parcours et fonctions

Cheffe d'entreprise à Kinshasa, Madeleine Katende est engagée depuis plus de vingt ans au service des Français de République démocratique du Congo. Élue au CSFE puis à l'Assemblée des Français de l'étranger, conseillère des Français de l'étranger depuis 2014 et présidente du Conseil consulaire, elle s'investit également dans le monde associatif et humanitaire. Fondatrice de l'association Espoir de Vie et vice-présidente de CHIRPA, elle œuvre en faveur de l'accès aux soins et de la solidarité. Elle est Chevalier de l'Ordre national « Héros Nationaux » Kabila-Lumumba, distinction qui lui a été décernée par le Président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi.

Le Lycée français René Descartes de Kinshasa

Ancienne présidente du Conseil de gestion puis membre du Conseil d'établissement, elle a joué un rôle déterminant dans la réouverture des classes de lycée et la transformation du Cours Descartes au Lycée français René Descartes de Kinshasa. Elle a mobilisé plus de 35 000 euros de réserves parlementaires pour moderniser les équipements, piloté la construction de nouvelles classes et développé l'accompagnement des élèves en situation de handicap ou en difficulté.

> Toujours disponible, au service de mes compatriotes, avec une exigence constante d'engagement et de proximité.

OLIVIER PITON

PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSULAIRE DE WASHINGTON DC, MEMBRE DE L'AFE

Parcours et fonctions

Avocat inscrit aux barreaux de Washington DC et de Paris, Olivier Piton dirige depuis plus de quinze ans son propre cabinet dans la capitale américaine, avec un associé américain. Ancien député-suppléant, il avait auparavant créé et animé à l'ambassade de France la cellule de soutien aux entreprises françaises. Il est l'auteur de nombreux essais sur la politique américaine publiés aux éditions Plon.

Accompagner les Français et les entreprises aux États-Unis

De la cellule de soutien aux entreprises françaises qu'il a fondée à l'ambassade à son cabinet d'avocats, il met depuis plus de quinze ans sa double culture juridique franco-américaine au service de nos compatriotes : accompagnement des entrepreneurs, défense des intérêts des Français établis aux États-Unis, décryptage de la vie politique américaine. Une expertise du droit et des institutions précieuse pour porter les dossiers des Français de l'étranger au Sénat.



> Mettre le droit et l'expérience des États-Unis au service des Français de l'étranger.

LUSINE BARDON-HAMBARDZUMYAN

PRÉSIDENTE DU CONSEIL CONSULAIRE – ARMÉNIE/GÉORGIE, ANCIENNE CONSEILLÈRE À L'AFE



> Être élu, ce n'est pas occuper un mandat. C'est être présent, défendre nos compatriotes et obtenir des résultats.

Parcours et fonctions

Née à Erevan et installée dans le Caucase depuis plus de vingt ans, cheffe d'entreprise, Lusine Bardon-Hambardzumyan est conseillère des Français de l'étranger pour l'Arménie et la Géorgie depuis 2014 et présidente du Conseil consulaire. Fondatrice en 2013 de l'UFE Géorgie, qu'elle préside depuis lors, cofondatrice de la fondation RIBIRABO (préservation des mosaïques soviétiques) et des Pétanqueurs du Caucase, elle a siégé à l'AFE de 2023 à 2026 au sein de la Commission des Lois. Elle est Chevalier de l'Ordre national du Mérite et décorée de l'Ordre d'Honneur de Géorgie.

Des services consulaires plus simples, des élus renforcés

À la Commission des Lois de l'AFE, elle a travaillé sur la simplification des démarches administratives, l'amélioration des services consulaires, la protection des Français établis hors de France et le renforcement du rôle des élus consulaires. Sur le terrain, son action quotidienne - accompagnement des familles, soutien aux entrepreneurs français, renforcement des liens entre la France, l'Arménie et la Géorgie - illustre une approche fondée sur la disponibilité, le dialogue et la recherche de solutions concrètes.

CONTINUER LE TRAVAIL, AMPLIFIER LES RÉSULTATS

Depuis 2021, les sénateurs Christophe-André Frassa (sénateur depuis 2008) et Ronan Le Gleut (sénateur depuis 2017) ont porté au Sénat une action constante, concrète et exigeante au service des Français de l'étranger : amendements, propositions de loi, questions au Gouvernement, rapports budgétaires, travaux du groupe d'études sur le statut, le rôle et la place des Français établis hors de France.

C'est dans cette continuité que s'inscrit notre liste. Lors du dernier mandat (depuis 2021), l'action de Christophe-André Frassa et Ronan Le Gleut s'est concentrée sur cinq grands axes : la protection consulaire, les droits civiques, le statut des élus des Français de l'étranger, la simplification administrative et les dispositifs de solidarité. Nous voulons poursuivre ce travail, amplifier les résultats obtenus et faire de la prochaine mandature celle d'un véritable pacte de confiance entre la Nation et ses Français de l'étranger. Vivre à l'étranger ne doit jamais signifier être moins bien représenté, moins bien protégé, moins bien accompagné ou moins bien entendu. Les Français de l'étranger ne demandent ni privilège ni traitement d'exception : ils demandent que leurs droits soient effectifs, que leurs élus soient respectés et que la France reste présente, même loin. Des « Français à part entière », en droits comme en devoirs.

1 Le bilan Frassa – Le Gleut 2021-2026 : une action au service des Français de l'étranger

Depuis 2021, les sénateurs Les Républicains représentant les Français établis hors de France ont concentré leur action sur cinq grands axes : la protection consulaire, les droits civiques, le statut des élus des Français de l'étranger, la simplification administrative et les dispositifs de solidarité.

Au-delà des mesures et des résultats obtenus, Christophe-André Frassa et Ronan Le Gleut ont réussi à sensibiliser durablement le Sénat aux réalités des Français de l'étranger, qui ne sont ni des nantis ni des exilés fiscaux. Par petites touches et par amendements sur de nombreux sujets, les Français de l'étranger sont aujourd'hui mieux vus et mieux compris. Cette sensibilisation s'est concrétisée par la création, au Sénat, d'un groupe d'études dédié aux Français établis hors de France, présidé par Ronan Le Gleut, lieu de travail transpartisan qui a inscrit durablement les problématiques des expatriés à l'agenda de la Haute Assemblée. (voir les principales avancées en page 15).



7 marqueurs politiques

Le bilan de Christophe-André Frassa et Ronan Le Gleut peut se résumer autour de sept priorités :

1. La protection des Français lors des crises internationales (fonds d'urgence, aides exceptionnelles mobilisées en Afghanistan, en Ukraine, au Soudan) ;

2. La défense des crédits des consulats et des capacités d'assistance consulaire ;

3. Le soutien à l'enseignement français à l'étranger : crédits AEFE et bourses scolaires ;

4. Le renforcement du rôle des élus consulaires ;

5. La simplification des démarches administratives ;

6. L'amélioration de la fiscalité des non-résidents ;

7. La préparation du retour en France grâce au dispositif de « résidence de repli ».

Dans la perspective des sénatoriales de 2026, ces thèmes constituent les principaux marqueurs de l'action parlementaire menée depuis 2021 et le socle sur lequel notre programme s'appuie pour aller plus loin.

Bilan Frassa - Le Gleut : les principales avancées

Thème	Mesure	Résultat
Aides aux Français de l'étranger	Création d'un fonds d'urgence permanent - PPL Le Gleut adoptée à l'unanimité au Sénat, puis amendement budgétaire créant un programme dédié doté d'un million d'euros (décembre 2025)	**Amendement adopté par le Sénat**
Santé - CFE	Défense de la catégorie aidée de la CFE : doublement de la contribution de l'État (+ 380 000 €) pour les adhérents les plus modestes	**Voté par le Sénat ; adopté à l'unanimité en commission des affaires étrangères**
Fiscalité	Amendement au PLFSS 2023 corrigeant une iniquité de traitement CSG-CRDS entre non-résidents (novembre 2022) ; nombreux amendements non-résidents en lois de finances	**Adopté par le Sénat ; plusieurs ajustements obtenus**
Débancarisation	PPL relative à l'accès au compte bancaire des Français établis hors de France (mai 2026) : préavis de fermeture porté à 4 mois, ouverture sans comparution physique, justificatifs étrangers, médiation	**Feuille de route opérationnelle posée ; amendements partiellement adoptés**
Résidence en France	Création d'une « résidence d'attache » pour les expatriés (PPL Le Gleut)	**Adoptée au Sénat en avril 2023, poursuivie dans la navette**
Élections consulaires	Maintien des élections de 2021 malgré la crise sanitaire (PPL Frassa)	**A nourri le débat parlementaire avant le scrutin de mai 2021**
Enseignement français	Défense des crédits AEFE et des bourses scolaires (rapporteur pour avis du programme 151)	**Plusieurs amendements budgétaires adoptés ou partiellement retenus**
Statut des élus	Groupe d'études « Statut, rôle et place des Français établis hors de France » présidé par Ronan Le Gleut : note de synthèse de 20 propositions pour les 442 conseillers et 90 conseillers AFE	**Groupe d'études créé ; propositions reprises dans les travaux gouvernementaux**

2 Notre programme : 10 priorités pour les Français de l'étranger

Les préoccupations des Français de l'étranger dépassent les clivages politiques. Notre projet, fondé sur une connaissance approfondie des dossiers et sur des actions concrètes, s'articule autour des thèmes qui comptent réellement pour votre quotidien.

1 Fiscalité et débancarisation

Les enjeux fiscaux des Français établis hors de France et l'accès aux services bancaires, contre la débancarisation qui touche nos compatriotes.

CSG-CRDS

Œuvrer pour que l'exonération du paiement de la CSG-CRDS sur les revenus de source française soit étendue à tous les Français de l'étranger, et non seulement à ceux vivant au sein de l'Union européenne.

VOTRE RÉSIDENCE EN FRANCE

Reclassifier les résidences en France des Français de l'étranger en « résidence d'attache », ce qui revient à les considérer fiscalement comme une résidence principale avec les abattements correspondants.

VOTRE COMPTE BANCAIRE EN FRANCE

Plus aucun compte bancaire ne devrait être fermé sans préavis, qui serait analysé par la Banque de France avec des possibilités de recours.

DROIT AU CRÉDIT

Créer un droit au crédit, au sein du code monétaire et financier, sur le modèle du droit au compte, pour les Français de l'étranger.

▶ Dans la continuité…
En novembre 2022, Frassa et Le Gleut ont fait adopter par le Sénat un amendement corrigeant une iniquité CSG-CRDS entre non-résidents. En avril 2023, le Sénat a adopté la « résidence de repli » portée par Ronan Le Gleut. En mai 2026, leurs amendements sur l'accès au compte bancaire (préavis de quatre mois, ouverture sans comparution physique, médiation) ont posé la feuille de route que nous reprendrons.

2 Social

La protection sociale, les retraites et le soutien aux compatriotes les plus vulnérables, au cœur de nos actions quotidiennes.

PROTECTION UNIVERSELLE MALADIE

Supprimer purement et simplement tout délai de carence afin que la protection universelle maladie (PUMa) s'applique aux Français de l'étranger dès leur retour en France.

ATTRIBUTION ÉQUITABLE DES AIDES SOCIALES

Veiller à l'attribution équitable des aides sociales récurrentes et exceptionnelles, à l'ajustement des montants alloués aux conditions locales spécifiques (absence de chômage partiel ou d'assurance chômage, pas de couverture universelle maladie locale, éducation payante, etc.) ainsi qu'à l'augmentation des plafonds.

VERSEMENT DES RETRAITES

Interdire la suspension du versement des retraites sans l'autorisation préalable des consulats.

SUPPRIMER LA DÉCOTE SUR LES RETRAITES DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER (CFE)

Réformer la CFE afin de lui assurer une vraie pérennité. La rapprocher de la sécurité sociale tout en conservant sa spécificité au service des Français de l'étranger. Faire que l'État assume ses responsabilités budgétaires en particulier pour les catégories aidées.
Faciliter les négociations pour l'établissement de conventions CFE dans les pays qui en sont dépourvus et ainsi mettre en place des « accords de tiers payant ».

CONVENTIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE RETRAITE

Généraliser les conventions de sécurité sociale et de retraite entre la France et les pays qui en sont dépourvus afin de garantir la continuité des droits.

DISPOSITIF DE SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF (STAFE)

Faciliter l'accès au STAFE en éliminant l'apport de 50 % exigé aux bénéficiaires et en élargissant le périmètre d'application.

ADULTES HANDICAPÉS

Aligner les critères et les montants des allocations adultes handicapés des Français de l'étranger sur ceux de la métropole.

ACCOMPAGNEMENT DE L'AUTISME

Les aides enfants handicapés ne couvrent pas l'autisme ; il est donc impératif de mettre en place des mesures spécifiques pour accompagner ces situations particulières.

▶ Dans la continuité…
Depuis 2021, Ronan Le Gleut a défendu le doublement de la contribution de l'État à la catégorie aidée de la CFE (+ 380 000 € pour les adhérents les plus modestes), voté par le Sénat et adopté à l'unanimité en commission des affaires étrangères. Il a également interpellé le Gouvernement sur le retrait de la carte Vitale à certains retraités, les effets de la PUMa hors UE, l'AAH et sa déconjugalisation.

3 Protéger les Françaises et les Français de l'étranger contre les violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales ne s'arrêtent pas aux frontières. Les Français établis hors de France doivent pouvoir bénéficier d'une protection effective, d'un accès rapide au droit et d'un accompagnement adapté, quel que soit leur pays de résidence.

GARANTIR UNE RÉPONSE RAPIDE DE L'ÉTAT

- Généraliser un guichet unique d'accompagnement juridique pour les Français victimes de violences à l'étranger.
- Assurer un rappel systématique par un juriste spécialisé après tout signalement auprès de France Consulaire.
- Garantir une prise en charge rapide des situations les plus graves.

RENFORCER LA FORMATION DES CONSULATS

Chaque agent appelé à recevoir du public devra être formé : à l'accueil des victimes, à l'identification des violences, aux dispositifs français et locaux, au respect de la confidentialité. Un référent, clairement identifié, sera désigné dans chaque consulat. Il ne s'agit pas de créer de nouvelles obligations administratives, mais d'améliorer la qualité du service public.

RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Plutôt que recréer des structures publiques coûteuses : développer les conventions avec les associations françaises reconnues, soutenir les réseaux locaux qui fonctionnent déjà, favoriser les partenariats avec les barreaux et les professionnels du droit.

ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION ENTRE LES ADMINISTRATIONS FRANÇAISES

Créer un véritable parcours d'accompagnement entre France Consulaire, les consulats, le CDAD de Paris, le ministère de la Justice et les magistrats compétents.

4 Services consulaires

La qualité, la proximité et l'efficacité des services consulaires, face aux réductions budgétaires des dernières années.

ACCÈS AUX SERVICES CONSULAIRES

Les consulats doivent redevenir de véritables mairies pour les Français de l'étranger. Les simplifications administratives seront généralisées, le nombre de consuls honoraires sera augmenté ainsi que leurs périmètres d'action, les tournées consulaires multipliées.

DOSSIER CONSULAIRE NUMÉRIQUE UNIQUE

Créer un Dossier Consulaire Numérique Unique (DCNU), constitué par chaque personne dès son inscription au registre des Français établis hors de France, où déposer tous les documents nécessaires à sa vie de Français de l'étranger : diplômes, attestation JDC, impôts, permis de conduire, actes notariés et judiciaires, dossiers de bourses, allocations sociales, certificats de vie, documents d'identité, etc.

SIMPLIFICATION ET DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES

Œuvrer pour la simplification et la dématérialisation des démarches afin de faciliter l'accès aux services pour nos concitoyens éloignés et à mobilité réduite, sans pour autant réduire l'accompagnement présentiel souvent nécessaire.

VOTE EN LIGNE ET PROCURATIONS

Solutionner définitivement les problèmes liés à la réception des SMS lors du vote en ligne pour toutes les élections. Un effort d'anticipation doit être fait. Faciliter l'accès à un système permettant d'établir des procurations à distance, sur le modèle des certificats de vie. Permettre à tous les consuls honoraires et aux conseillers des Français de l'étranger d'établir des certificats de vie et des procurations.

ATTESTATIONS D'EXISTENCE – CERTIFICATS DE VIE

Permettre à tous les Consuls honoraires et aux Conseillers des Français de l'étranger d'établir des attestations d'existence et des procurations.

CERTIFICATS DE NATIONALITÉ

Conformément au décret n° 2005-1726 du 30 décembre 2005, le certificat de nationalité ne peut être exigé qu'en dernier recours lors d'une demande de premier passeport.

PERMIS DE CONDUIRE ET APOSTILLES

Intervenir pour la mise en place d'accords réciproques de validation des permis de conduire entre la France et les pays hors Union européenne. Étendre les accords bilatéraux de dispense d'apostilles à l'ensemble des pays concernés.

JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Organiser de façon présentielle ou en ligne des Journées défense et citoyenneté pour les jeunes Français de l'étranger, pour l'obtention de leur certificat, obligatoire pour accéder à l'enseignement supérieur en France.

RETOUR EN FRANCE

Créer un portail unique permettant de faire toutes les démarches liées au retour en France.

▶ **Dans la continuité…**
Frassa et Le Gleut sont intervenus sans relâche sur FranceConnect depuis l'étranger, l'accessibilité de l'ANTS, le renouvellement des titres d'identité, le manque de personnels dans certains postes et la transmission des documents électoraux. Ronan Le Gleut a également porté l'extension du programme EMILE aux Français de l'étranger souhaitant revenir en France, et alerté contre une JDC purement dématérialisée qui affaiblirait le lien avec la Nation.

5 Fonds d'urgence et sécurité

La sécurité de nos ressortissants et les dispositifs d'aide d'urgence.

FONDS D'URGENCE

Pérenniser le Fonds d'urgence pour les Français de l'étranger victimes de catastrophes naturelles, d'événements politiques majeurs ou de crise sanitaire, qui servirait à couvrir toutes les situations d'urgence, y compris les crises sanitaires graves. Cette mesure phare a été adoptée à l'unanimité par le Sénat le 30 juin 2020, dans le contexte de la crise du COVID-19, et est depuis souvent appelée « fonds Le Gleut ».

ÎLOTAGE

Vérifier la mise à jour permanente du réseau d'îlotage dans tous les pays. Promouvoir une formation continue des chefs d'îlots et des îlotiers, notamment à l'utilisation des téléphones satellitaires, et l'instauration de réunions trimestrielles au consulat.

INFO SÉCURITÉ ET APPLICATION DÉDIÉE

Mettre à disposition des fiches d'information (conduite à tenir, biens de première nécessité, gestes qui sauvent). Créer une application de sécurité reliée aux postes diplomatiques, accessible 24h/24 y compris par messagerie instantanée, dans les pays où nos compatriotes sont en danger permanent.

CORPS DE RÉSERVISTES

Créer un corps de réservistes au sein du ministère des Affaires étrangères afin de pouvoir intervenir en cas de situation d'urgence.

▶ **Dans la continuité…**
C'est la mesure emblématique de Ronan Le Gleut : après sa proposition de loi adoptée à l'unanimité par le Sénat, il a fait adopter avec Christophe-André Frassa, en décembre 2025, un amendement budgétaire créant un programme dédié « Fonds d'urgence pour les Français de l'étranger » doté d'un million d'euros. Cette initiative a contribué à renforcer les aides exceptionnelles mobilisées lors des crises en Afghanistan, en Ukraine et au Soudan. Nous la pérenniserons.

6 Enseignement et rayonnement culturel

L'enseignement français à l'étranger, les bourses scolaires, le réseau AEFE et le rayonnement de notre langue et de notre culture.

INSCRIPTION ET FRAIS DE SCOLARITÉ

Rendre prioritaire dans tous les établissements du réseau AEFE l'inscription des élèves français. Baisser les frais de scolarité et revoir les critères de bourses afin de permettre à tous les enfants de nationalité française d'intégrer les lycées AEFE.
Mettre en place, là où la législation locale le permet, des tarifs différenciés entre les élèves Français et les élèves locaux et/ou étrangers.

BOURSES SCOLAIRES

Réviser les conditions et les critères d'attribution des bourses : en augmenter l'enveloppe, et pas seulement le nombre de bénéficiaires, et remettre à plat certains critères d'attribution.

RÉFORME ET GESTION DE L'AEFE

Nous sommes contre la réforme telle qu'elle est proposée. L'enseignement français à l'étranger doit conserver son excellence et sa spécificité. Les lycées partenaires doivent être un complément au réseau existant et non une substitution des EGD et des établissements conventionnés. Nous souhaitons une participation plus grande des élus locaux et des associations de parents d'élèves ainsi que des syndicats des enseignants à la réforme et au Conseil d'administration. Nous proposons de :

- Créer un système de compensation entre les redevances versées par les établissements scolaires et les bourses pour éviter les paiements de taxes et frais bancaires sur les virements
- Revoir la politique de gestion interne de l'AEFE en introduisant plus de transparence dans les flux financiers et les investissements.
- Le recouvrement des créances, en particulier des lycées partenaires, doit être une priorité avant toute modification des frais d'écolage.
- Supprimer la contribution financière globale unique payée par les établissements conventionnés à l'AEFE, introduite par la réforme Cazebonne. Retour au système antérieur.
- Instituer un système de remontées financières vers l'AEFE en fonction des réels apports dans chaque lycée.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE ET CNED

Généraliser l'enseignement à distance pour les enfants qui vivent loin des lycées, via des partenariats entre lycées, Alliances françaises et Instituts français. Permettre la mise en place de centres d'examens du CNED dans les circonscriptions éloignées.

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Mettre en place des bourses destinées aux enfants en situation de handicap pour financer les dispositifs de compensation nécessaires à leur scolarisation, y compris hors du réseau lorsque la capacité d'accueil l'impose. Étendre l'accès au réseau AEFE et améliorer les formations des enseignants et des AESH.

FLAM, FORMATIONS ET JEUNESSE

Proposer un accompagnement par l'AEFE dans la création de FLAM-Monde et de FLAM à distance. Appuyer la création d'offres de formations. Améliorer l'accès à Parcoursup pour les jeunes Français de l'étranger. Généraliser la « Banque des jeunes » et l'étendre aux Français de l'étranger pour le financement de leurs études en France (crédits garantis par l'État). Développer les filières universitaires de formation de professeurs spécialisées dans l'enseignement français de l'étranger.

▶ Dans la continuité…

Rapporteur pour avis du programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires », Ronan Le Gleut a alerté à plusieurs reprises sur l'insuffisance des crédits de bourses scolaires. Avec Christophe-André Frassa, il a soutenu des amendements rétablissant ou renforçant ces moyens, pour compenser l'inflation, la hausse des frais de scolarité et l'évolution défavorable des taux de change ; plusieurs ont été adoptés ou partiellement retenus.

7 Entreprises françaises à l'étranger

L'accompagnement et le financement des entrepreneurs français à l'international, moteurs de notre présence économique.

TEAM FRANCE

Accentuer les synergies entre les différents acteurs intégrant le Team France.
Intégrer les réseaux France Alumni afin de bénéficier de ces réseaux locaux trop peu utilisés.
Développer une logique de diaspora à la française.
Créer des synergies entre les actions culturelles et les priorités économiques de la France et des acteurs du « Team France ».

ACCÈS AU CRÉDIT

Accès au crédit pour les entrepreneurs français à l'étranger via la BPI et développement de solutions locales. Solliciter la création d'un fonds d'investissement et de soutien des entreprises à l'étranger, sur le modèle du FISEA disponible pour l'Afrique. Donner accès aux entrepreneurs directement impactés par une crise à une contre-garantie apportée par BPI France aux banques locales.

RECENSEMENT « MARQUE FRANCE »

Recenser, avec l'aide des conseillers des Français de l'étranger, des délégués consulaires, des chambres de commerce et de Business France, les entreprises de droit local créées ou détenues en majorité par des entrepreneurs français à l'étranger et des conseillers du commerce extérieur.

SOUTIEN EN PÉRIODE DE CRISE

Créer un comité, placé sous la responsabilité des services économiques des ambassades, chargé de l'attribution, pendant les périodes de crise, des subventions et prêts aux entreprises « Marque France » éligibles. Ouvrir l'accès temporaire, en cas de catastrophe, à la garantie publique sur le crédit-fournisseur pour les TPE françaises recensées. Élargir le champ de la « Garantie Choose Africa Resilience » aux entreprises essentielles aux intérêts français hors du continent africain.

CHAMBRES DE COMMERCE BINATIONALES

Faciliter les échanges entre les Chambres de commerce françaises à l'étranger.

8 Environnement

La transition écologique et un développement plus respectueux de l'environnement, pour l'avenir de nos enfants.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Intensifier la mise en place d'une taxe carbone aux frontières pour obliger les autres pays à respecter nos normes environnementales. Favoriser, au travers d'un crédit d'impôt, les circuits courts d'approvisionnement. Rénover les logements sociaux pour mettre fin aux passoires énergétiques. Lancer un grand plan d'utilisation de l'hydrogène propre. Transformer le livret jeune en livret jeune vert, avec un plafond porté à 10 000 €, orienté vers des investissements verts.



SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DES ENFANTS

Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement : activités éducatives autour du recyclage, sorties dans la nature, éducation aux gestes quotidiens simples (tri des déchets, appareils débranchés, douches rapides, lumière éteinte…).

9 Statut et missions des élus

Le rôle, le statut et les moyens des élus des Français de l'étranger, pour une représentation réellement efficace.

CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Renforcer le statut, le pouvoir et les moyens des conseillers des Français de l'étranger : leur confier l'évaluation locale des situations des demandeurs d'aides sociales, en tenant compte des réalités locales ; les assimiler aux élus locaux, notamment par une possible affiliation à l'AMF ; doubler leurs indemnités pour leur permettre d'exercer correctement leur mandat et de se déplacer dans leur circonscription ; leur permettre d'établir des certificats de vie et des procurations.

ASSISTANCE JURIDIQUE ET PROTECTION DES ÉLUS

Proposer aux élus une assistance juridique dans l'exercice de leurs fonctions. Renforcer leur protection face aux violences, aux menaces et aux incivilités.

NOMBRE DE MANDATS

Le nombre de mandats des Conseillers des Français de l'étranger est actuellement limité à 3 alors que cette limitation n'est pas en vigueur pour les élus locaux en France. Nous demandons la suppression de cette limite du nombre de mandats.

AFE

Réformer le fonctionnement de l'AFE avec des assistants dédiés et la création de commissions régionales. Redonner à l'Assemblée son véritable rôle d'expertise vis-à-vis du Gouvernement par la présence d'assistants dédiés pour assister les commissions.

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES

Associer les délégués consulaires à la vie de la circonscription en organisant annuellement une réunion de l'ensemble des élus, afin de les informer des travaux de l'AFE et du Conseil consulaire. Dans la continuité – Sous la présidence de Ronan Le Gleut, le groupe d'études du Sénat a adopté une note de synthèse de vingt propositions pour défendre une véritable égalité entre les femmes et les hommes : reconnaissance, rang protocolaire – sur lequel Christophe-André Frassa a interpellé le Gouvernement –, formation, moyens matériels, accès à l'information et place dans les dispositifs de sécurité. Notre programme en reprend le fil.

> Nous voulons aujourd'hui poursuivre ce travail, l'amplifier et obtenir de nouveaux résultats. Parce que les Français de l'étranger sont pleinement français. Parce qu'ils font vivre la France dans le monde. Parce que leur voix doit continuer à être forte au Sénat.

10 Notre projet pour la France

Défendre la France que nous aimons, celle de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, sa culture, son art de vivre et sa place dans le monde.

PROTÉGER – UN ÉTAT STRATÈGE QUI PROTÈGE LES FRANÇAIS

Stopper l'explosion de la violence ; moderniser la justice et rendre effective la réponse pénale dès le premier délit. Éradiquer l'islamisme radical. Redevenir maîtres de nos frontières. Réarmer l'État et défendre nos secteurs stratégiques. Réindustrialiser la France. Assurer notre sécurité alimentaire par la défense de notre agriculture. Réduire notre dépendance énergétique avec une défense du nucléaire. Bâtir notre souveraineté numérique et sur l'IA, en créant des filières françaises. Refonder notre système de santé. Protéger les plus fragiles. Renforcer le poids de la France dans l'Union européenne. Défendre nos intérêts stratégiques dans le monde. Rétablir le corps diplomatique supprimé par Macron.

LIBÉRER – LES ÉNERGIES DE L'EXCÈS DE BUREAUCRATIE, DE NORMES ET DE FISCALITÉ

Libérer les entreprises de l'excès de fiscalité et de normes ; libérer l'État de la bureaucratie ; libérer la France du surendettement ; libérer les territoires de l'ultra-centralisme ; libérer les énergies de nos territoires d'Outre-mer.

RASSEMBLER – LES FRANÇAIS AUTOUR D'UN NOUVEAU PROJET DE SOCIÉTÉ

Récompenser le travail et le mérite. Aider les jeunes à s'insérer dans le monde du travail. Valoriser les seniors et préserver les droits des retraités. Rebâtir l'école de la République. Rebâtir notre politique familiale. Défendre une véritable égalité entre les femmes et les hommes. Favoriser l'accession de tous à la propriété et limiter la taxation des patrimoines immobiliers ainsi que des successions. Réparer les fractures territoriales. Transmettre notre mode de vie et les valeurs de la République. Soutenir la culture et le sport. Lutter contre le réchauffement climatique et la pollution. Trouver l'équilibre entre éthique et progrès technique.

POURSUIVRE, AMPLIFIER, OBTENIR

Depuis 2021, Christophe-André Frassa et Ronan Le Gleut ont porté ces combats au Sénat avec constance, sérieux et efficacité. Ils ont défendu le fonds d'urgence, soutenu la CFE et sa catégorie aidée, combattu les injustices fiscales et sociales, porté le droit au compte bancaire, défendu les bourses scolaires et travaillé à la reconnaissance des élus consulaires.

Élections sénatoriales • 27 septembre 2026

#FrançaisÀPartEntière

DATES CLÉS

Dépôt des candidatures

Entre le 24 août et le 7 septembre 2026.

Vote anticipé

Dans les consulats et ambassades, le samedi 19 septembre 2026, de 9h00 à 11h00.

Vote à l'urne

Le dimanche 27 septembre 2026, de 9h00 à 15h00, au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 27 rue de la Convention, 75015 Paris.

Vous souhaitez faire une procuration ?
Contactez-nous par courriel à
contact@francaisapartentiere.com

SUIVEZ LA CAMPAGNE

Site de campagne

Linkedin

Facebook

YouTube




JEANNE DUBARD-KAJTÁR


DAPHNA POZNANSKI-BENHAMOU


LUCAS LAMAH


BERTRAND DUPONT


CHRISTOPHE LEJEUNE


LUSINE BARDON-HAMBARDZUMYAN


MADELEINE KATENDÉ


OLIVIER PITON

POUR NOUS CONTACTER